



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité, eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal ANDRES
Tél. : 03 87 28 33 42
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr
Réf. : VAP/PA

Madame le Maire
Mairie

22, rue Principale

57530 OGY

**Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de
remplacement d'un ouvrage supportant la RD 67 sur
la commune de OGY.**

Metz, le 1^{er} avril 2016

**P. J. : 1 dossier de déclaration
1 copie du récépissé de déclaration
1 copie du courrier de notification**

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de remplacement d'un ouvrage supportant la RD 67 sur la commune de OGY**

Ce dossier a été déposé par :

**Conseil Départemental de la Moselle
Direction des Routes Départementales
Unité Territoriale Routière de METZ
17, Quai Paul Wiltzer
BP 11096
57036 METZ Cedex 1**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n° 57-2016-00121 en date du 01/04/2016,
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

copie transmise pour information :
- CD 57 - UTR à METZ

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER